

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 14 Novembre

## TEMPS PERDU

Le temps marche; nous voilà au 15 novembre et la discussion du budget n'est pas commencée.

Que fait la Chambre? A la veille du renouvellement du bureau qui doit avoir lieu à l'ouverture de la session ordinaire de janvier, elle consacre deux séances tout entières à la recherche du *quorum* nécessaire à l'élection d'un vice-président et d'un secrétaire, sur le choix desquels on n'avait pas réussi à se mettre d'accord.

Nous n'hésitons pas à le dire, ce sont là des fantaisies tout-à-fait regrettables et le pays serait en droit d'attendre autre chose de ses représentants, s'ils avaient une notion un peu plus exacte de leurs devoirs les plus élémentaires envers lui.

Nous n'ignorons pas que derrière ces multiples scrutins, si inutiles, se cachent de machiavéliques manœuvres.

Il s'agit de se compter, de se tâter, de se renverser.

Certes, cela peut être plein d'intérêt pour quelques politiciens ambitieux et intriguants.

Mais les affaires du pays, que deviennent-elles avec tout cela? Il faudrait cependant un peu y penser et ne pas s'éterniser dans toutes ces querelles où la stérilité semble le disputer à l'impuissance.

On nous répète sans cesse qu'il faut relever en France ce que l'on appelle la notion du gouvernement. Est-il excusable de la part de ceux qui s'en attribuent le monopole, d'aggraver à ce point le désordre et le désarroi qui, depuis trop longtemps déjà, n'ont cessé d'exister dans le Parlement?

N'y a-t-il rien de plus pressé que de rouvrir, à propos de n'importe quoi, une nouvelle crise ministérielle? Est-ce là ce que réclament le patriotisme et le bon sens? Nous ne le pensons pas.

S'il est une démonstration qui établit jusqu'à l'évidence la série des ridicules scrutins qui viennent d'avoir lieu, c'est que, lorsque la majorité républicaine se divise contre elle-même, chacune des deux principales fractions qui la composent, dans la Chambre actuelle, n'aurait réussi à constituer par elle-même une majorité en dehors de l'appoint que la droite lui peut fournir.

Il en résulte que, malgré sa faiblesse numérique, aussitôt, nous le répétons, que les républicains se divisent contre eux-mêmes, la droite, par la force des choses, devient l'arbitre et la maîtresse de la situation. « Qui je défends est maître » pourrait-elle dire comme jadis Henri VIII d'Angleterre, faisant tour à tour pencher la balance entre Charles Quint et François 1<sup>er</sup>.

Que l'on proclame, de part ou d'autre, avec plus ou moins de fracas le principe de l'homogénéité ministérielle reposant sur la répartition des forces républicaines entre deux grands partis se succédant tour à tour au pouvoir, comme le font outre-Manche les *wighs* et les *tories* anglais, c'est parfait en théorie, mais dans la pratique, vu l'état actuel des choses dans notre pays, c'est impossible; et le premier devoir de tout bon républicain, qu'il siège un peu plus ou un peu moins à gauche serait de s'en rendre compte.

La République existe; elle est définitivement fondée, elle ne demande qu'à vivre; le pays met en elle toutes ses espérances d'avenir et de progrès. Mais qui pourrait empêcher qu'elle n'ait encore contre elle et contre son développement nécessaire une coalition d'intérêts puissants se rattachant à tout ce qui est le passé, à tout ce qui est la haine de la démocratie?

Qui pourrait empêcher aussi que cette coalition d'intérêts si puissants ne soit prête à employer de nouveau, comme elle n'a cessé de le faire depuis la Révolution de 1789, les armes les plus diverses et les plus perfides à la fois pour abattre « le monstre » qui a trouvé dans la République sa forme

rationnelle et son incarnation définitive?

Qui pourrait empêcher enfin la lassitude et le découragement qui très vite s'empareraient du pays s'il voyait cette majorité républicaine si nombreuse, et qui devrait être si forte, manquer à tous ses engagements et à tous ses devoirs, en réduisant toute la politique à une perpétuelle et inféconde dispute des portefeuilles ministériels?

En résumé, continuer à se diviser ainsi, c'est se condamner à périr, un peu plus tôt ou un peu plus tard, et cela au profit des pires ennemis de la liberté, de la démocratie, de la République.

Les progressistes, aussi bien que les radicaux, peuvent en être certains, en dehors d'une politique d'union et de conciliation ayant des bases assez larges pour permettre l'exécution de nombreuses réformes, il n'y aura dans le Parlement actuel qu'impuissance et désarroi.

N'y aura-t-il pas dans les Chambres assez d'esprits sages, assez de bons citoyens pour reconnaître la gravité du péril et pour entendre la voix du pays qui s'élève et qui commence à gronder?

Il est temps de faire quelque chose, et tout d'abord de voter enfin le budget de 1896.

J. QUERCYTAÏN.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 12 novembre 1895

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

L'ordre du jour appelle le 3<sup>e</sup> tour de scrutin pour la nomination d'un vice-président. Le scrutin est ouvert à 2 h. 10.

Il est fermé à 3 h. 20.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Votants : 222.

MM. Poincaré.....	213 voix
Bourgeois (Jura).....	1 —
Siegfried.....	1 —
Blancs.....	7 —

— A Angers... répondirent-ils.  
— Vous me tiendrez, jusqu'à nouvel ordre, au courant de vos diverses pérégrinations... Vous pouvez partir...

Les deux aimables acolytes étaient déjà dans la rue.

— Monsieur Guilloire, appela le commissaire.

Il revint sur le seuil.

— M. Guilloire, vous oubliez votre fils...

— Tiens, c'est juste... fit naïvement l'excellent père.

Le petit Apollon, souffreteux et défaillant, le suivit sur un signe.

— Belle famille... Pouah ! fit le commissaire avec dégoût.

Fanch prenait congé de lui.

— Monsieur Gueguen, dites surtout à Mme Gueguen la part bien sincère que je prends à son accident.

— Merci encore, monsieur le commissaire.

Il remonta dans la carriole qui l'avait amené à Pont-l'Abbé, et reprit la route de la ferme...

Au Salaire, il trouva la vieille Méré entourée de M. Lemenez, du capitaine Hérier et de sa fille.

— Allons... plus de peur que de mal, ma vieille amie, lui dit le docteur... Avant un mois, vous pourrez danser la gavotte... et je m'inscris le premier...

— Pardon, docteur, fit le capitaine, mais j'ai le regret de vous dire que vous n'aurez que la seconde contredanse. Il est de règle que les parents ouvrent le bal le jour où ils marient leurs enfants...

— Voyez-vous les sournois, fit M. Lemenez... qui surprennent leur monde... Voilà du sincère et

En conséquence, M. Poincaré est élu vice-président de la Chambre.

Au mois de janvier, M. Lockroy avait été élu par 199 suffrages.

L'ordre du jour appelle le 3<sup>e</sup> tour de scrutin pour la nomination d'un secrétaire.

Le scrutin est ouvert à 3 h. 25.

Il est fermé à 4 heures moins 5. Le résultat en sera proclamé ultérieurement.

La Chambre adopte divers projets d'intérêt local.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant modifications, mutations de nue propriété et d'usufruit et de ventes de meubles.

M. Joseph Jourdan répondant au dernier discours de M. Labat dit que M. Labat est en somme partisan de la réforme, qu'il approuve la déduction du passif successoral, le dégrèvement des droits en ce qui concerne les ventes des petites propriétés.

## INFORMATIONS

### Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis mardi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Le ministre de la marine a fait savoir que la division navale de l'escadre de la Méditerranée, dont le départ avait été décidé dans le précédent Conseil, a appareillé mardi à midi, sous le commandement de l'amiral de Maigret. Cette division, qui se rend au Pirée, est composée du cuirassé d'escadre *la Dévastation*, du croiseur de 1<sup>re</sup> classe *l'Amiral-Charrier*, du croiseur de 2<sup>e</sup> classe *le Faucon* et de l'avisos *le Linois*.

Le ministre des finances a fait signer un décret aux termes duquel sont nommés : caissier-payeur central du Trésor, M. Payolle, directeur du personnel au ministère des finances; directeur du personnel au ministère des finances, M. de la Quellerie, contrôleur central du Trésor; conseiller d'Etat en service extraordinaire, M. de la Tour, directeur du mouvement des fonds.

Le ministre des finances a annoncé qu'il avait mis à la disposition du garde des sceaux deux inspecteurs des finances pour l'examen de la comptabilité de la compagnie des chemins de fer du Sud.

Le conseil s'est ensuite occupé de la question de la réouverture de la Bourse du travail. Le ministre du commerce et de l'industrie a formulé quelques observations en prévision de cette réouverture de la Bourse du travail.

vrai bonheur pour tous, ajouta-t-il en serrant la main de M. Hérier, et qui va hâter votre convalescence, madame Gueguen.

Elle sourit tristement.

Une fille de service entra dire que les journaliers de la ferme prévenaient qu'ils reviendraient le lendemain ou après pour leur paie...

— C'est juste, j'avais oublié... dit Fanch.

— C'est ça, qu'ils reviennent demain, fit M. Hérier, nous sommes trop en désarroi pour nous occuper...

— Je ne veux pas que tu fasses attendre ces pauvres gens, mon fils, interrompit Mme Gueguen... Mon état n'est pas tellement grave... ils peuvent avoir besoin de leur argent. Prends dans cette commode, ici, l'argent que tu m'as remis... tu sais... tu te rappelles... en rentrant hier soir...

— Oui, ma mère.

— Et vas les payer sans retard.

— Et moi, père, dit Geneviève, tu me conduis au Maner-Nevez, je prends tous mes chiffons et je reviens tenir compagnie à ma mère, si toutefois elle le permet.

Fanch resta seul avec sa mère.

— Du courage ! lui dit-il tout bas.

— J'en demande au ciel, répondit la vieille Méré en joignant les mains.....

Sur la route de Quimper, Tempête et Ouragan entraînaient d'un pas fatigué l'illustre troupe du théâtre génial des Arts libres.

Sur la plate-forme de la première voiture, Guilloire et Pierre Mauduit causaient au grand air.

— Que le diable m'avale si je comprends un

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 36

## LE MANOIR DU DIABLE

PAR JACQUES BREMOND

DEUXIÈME PARTIE

Le théâtre génial des arts libres

VIII

Le directeur et Pierre Mauduit entrèrent timidement.

Le commissaire les interrogea.

— Pourquoi donc filiez-vous si vite sur la route de Quimper, quand on vous a rattrapés au petit tour, vous et votre baraquement ?

L'hercule allait parler, Guilloire le prévint.

— M'sieur le commissaire, j'étais dégoûté... votre ville est morte pour l'art... Après une dernière tentative pour réveiller son goût endormi, le résultat fut tel que je n'ai pas voulu voir se lever l'aurore sur cette cité ingrate... et j'ai lâché... pardon, monsieur le commissaire... j'ai quitté le pays.

— Sans vous préoccuper autrement d'un de vos artistes qui n'était pas rentré ?...

Les deux hommes échangèrent un regard d'effroi en apercevant Apollon, tremblant dans un coin.

— L'enfant mord difficilement au grand art, m'sieu le commissaire, objecta le directeur-artiste,

— Et plus rarement encore dans un morceau de pain, parait-il, ajouta M. Rastel.

— Talma, dans sa jeunesse, ne faisait qu'un repas par jour, riposta l'étonnant Guilloire toujours prêt à la réplique.

— Toujours est-il que le malheureux vous a quittés hier, parce qu'il mourait de faim avec vous... et que, décidé à ne plus vous suivre, il s'est réfugié dans une grange, où son imprudence a allumé un incendie... L'hercule et son patron levèrent les yeux, surpris.

— Par égard pour la frayeur et le mal que le malheureux a éprouvés, continua M. Rastel, en désignant Fanch Gueguen, monsieur, qui est propriétaire de la grange incendiée, veut bien ne pas poursuivre l'affaire... j'avoue que, pour ma part, je n'aurais pas eu la même mansuétude...

Il écrivit quelques notes sur les papiers que son secrétaire avait disposés devant lui.

Quand il eut terminé, il pria Fanch de s'approcher, et lui désignant d'abord Guilloire :

— Monsieur Gueguen, dit-il, vous ne connaissez pas cet homme ?

— Non, monsieur le commissaire...

Ce fut au tour de Pierre Mauduit.

— Et celui-ci ?

Le Ruz baissa la tête.

— Levez la tête... qu'on vous voie, fit durement M. Rastel.

— Pas davantage... monsieur le commissaire, dit encore Fanch. La physionomie du bandit s'éclaira.

— Voici vos papiers, dit alors le commissaire en leur tendant les chiffons crasseux qu'il venait d'annoter. Où allez-vous en quittant d'ici ?



secours pour l'achat des livres. Elle fixera ultérieurement la somme dont elle pourra disposer pour l'achat de vêtements et de chaussures.

La villa des Tilleuls

La commune de Cahors vient de faire l'acquisition, au prix de 45,000 francs, du coquet immeuble connu sous le nom de villa des Tilleuls, qui avait été la propriété de M. Sirech, ancien maire de Cahors.

Corps de santé militaire

Par décision du 9 novembre 1894, M. Comte, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie, est désigné pour l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains.

M. Martin, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe à l'hôpital militaire de Bourges (pour ordre), est désigné pour le 7<sup>e</sup> régiment, en remplacement de M. Comte.

M. Comte s'était créé à Cahors de nombreuses relations, et son départ sera l'objet des regrets aussi bien de ses camarades de l'armée que de la population civile.

Mouvement dans le personnel des institutrices

Par arrêté du 12 courant, M. l'inspecteur d'academie a délégué, en qualité d'institutrice s'agira à Seuzac (Larnagol), Mlle Fraysse, institutrice à Laborie (Prendeignes), en remplacement de Mlle Contios, appelée à Laborie.

Contributions indirectes

M. Masson, surnuméraire des contributions indirectes dans la Creuse, est nommé en la même qualité dans le département du Lot.

Prévoyants Français

Médaille de bronze. — Plus de cinq cents sociétés mutuelles de toute espèce étaient venues des quatre coins de la France étaler sur les murs de l'Exposition Bordelaise leurs statuts, but et fonctionnement, résultats acquis, récompenses déjà obtenues dans les précédents concours.

Ce mouvement progressif de la mutualité en France, dont le visiteur avait devant lui le plus éclatant témoignage était un spectacle vraiment beau et réconfortant pour tous ceux dont le cœur compatit aux misères du travailleur et s'intéresse aux œuvres mutuelles et vraiment sociales.

Nombreuses ont été les récompenses accordées par la société philomatique dans la section de la Prévoyance et de la mutualité; mais aussi nombreuses ont été les sociétés qui ont dû se retirer avec de simples paroles d'encouragement ou une mention honorable.

La société des Prévoyants Français a obtenu une médaille de bronze. Ce sera un précieux encouragement pour cette société jeune encore, fondée depuis le mois de juin 1890.

Au 25 octobre 1895 l'avoir social est de 311,000 francs en titres nominatifs de rente française. Il y a plus de 5,000 sociétaires qui ont en tout 7,500 parts.

Adjudications

Le mardi 26 novembre 1895, à 2 heures de l'après-midi, la commission des ordinaires du 7<sup>e</sup> de ligne procédera, à la caserne Bessières, à l'adjudication des fournitures ci-après, nécessaires aux ordinaires de la troupe.

1<sup>o</sup> Pour une période d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1896 : Epicerie. Os et eaux grasses. Balayures. Blanchissage.

Labastide-Murat

Notre foire du 2<sup>e</sup> lundi de novembre a été petite à cause des semences qui ne sont pas encore terminées.

Le blé 10 fr. le sac; Le maïs de 7 à 8 fr. le sac; L'avoine 6 fr.; La volaille 0,50 cent. la livre; Le gibier suivait le cours des foires précédentes.

Cajarc

Le sieur Barthélemy, de Gréalou, conduisait une charrette attelée d'un mulet. Le fils Trémoulet, de la même commune, avait attelé ses bœufs devant le mulet. Pris de peur, les bœufs emportèrent mulet et charrette. Le fils Trémoulet, en passant devant pour les arrêter, tomba si malheureusement que bœufs, mulet et charrette lui passèrent sur le corps.

Le docteur Vernet lui a donné les premiers soins.

Musique du 3<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME des 14 et 17 novembre De 4 à 5 heures Le Voyage en Chine (Ouverture) Bazin. La Fille de Mme Angot (Valse) Lecoq. Les Cloches de Corneville (fantaisie) Planquette. Patrouille turque Michaelis.

Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1197<sup>e</sup> livraison (9 novembre 1895). — Grand'mère et petit-fils, par Albert Cim. — La bicyclette, par Edmond Renoir. — L'essence de violette dans l'eau de mer, par Pierre de Mériel. Le voyage des dames Pigeon, par la Comtesse de Houdetot. — Le marteau des Nasmyth. — Le costume en France : Marguerite de Navarre reine de la mode, par M<sup>me</sup> Barbé. — Chaque numéro : 40 cent.

Illustrations de A. Paris, Myrbach, E. Zier. Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Nouveau Journal des voyages. — Sommaire du N<sup>o</sup> 45. (9 novembre 1895). — 1<sup>o</sup> La Sicile, par M. G. Vuillier, avec huit gravures et une planche hors texte, d'après des dessins de l'auteur. — 2<sup>o</sup> Dans la Haute-Gambie, par le docteur Rangon, avec cinq gravures, d'après des dessins ou photographies. — 3<sup>o</sup> A travers le Monde. — Missions, Excursions, Nouvelles, Bibliographie, etc. — Huit gravures et un portrait, d'après des dessins et photographies. — 4<sup>o</sup> Conseils aux Voyageurs. Comment on peut voyager en Perse, III. — 5<sup>o</sup>-6<sup>o</sup> Tour du Monde-Guide et Tableaux Graphiques. Itinéraires des principales Villes d'Europe vers Jérusalem et Damas. — Chaque, livraison, 50 cent. Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36<sup>e</sup> année. — Sommaire du numéro du 9 novembre : Gravures : Les nouveaux ministres : MM. Bourgeois, Cavaignac, E. Lockroy, Doumer, Berthelot, Ricard, Mesureur, Guyot-Dessaigne, Viger, Guieysse. — Nécrologie : Lady Cathness duchesse de Pomar. — Beaux-Arts : Artémis, tableau de M. J. Charles Aviat. — Jeune fille à l'éventail, pastel de Mme Esther Huillard. — Madagascar : Le service postal. — Les enterrements. — Angleterre : Le cyclisme en Angleterre. — La princesse Maud. — Un clergyman. — Bicyclette de dame. — Billet de cycles. — Jeton d'identité d'un membre du Q. C. C. — Mode : La mode en novembre 1895. — Industrie du fromage en Franche-Comté : Vue d'ensemble. — Fromager retirant le caillé. — La cave. — Presse à fromage. — Transport des fromages. — Le refroidisseur.

Texte : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Le cyclisme en Angleterre, par H. Servet de Bonnières. — Les fruitières en Franche-Comté, par la Gorandière. — Explication des gravures, Echees, Rébus, Récréations, Revue Comique, Bibliographie, etc. — En supplément : Perruques blondes, roman par M. G. Lenôtre. — Illustrations de M. Parys. — Le numéro : 50 centimes.

L'Éditeur E. Bernard vient de faire paraître la 1<sup>re</sup> livraison du Dictionnaire d'hygiène, publié par un Comité de spécialistes sous la direction du Dr Sattler, en collaboration avec MM. H. Kertz, L. Forest de Faye, Al. Perchet et F. Caillet, docteurs en médecine.

Par la multiplicité de ses articles, ce Dictionnaire réunit toutes les connaissances utiles en hygiène, il peut donc servir de vade-mecum, de guide sûr et méthodique à tous ceux qui sont soucieux de leur santé et d'un bien-être judicieusement entendu.

Cet ouvrage que nous recommandons à nos lecteurs sera publié en 15 livraisons de 64 pages au prix de 50 centimes la livraison.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE GENDARMERIE DU LOT AVIS AU PUBLIC Fourniture de fourrages à faire à la Gendarmerie Le dimanche 17 novembre 1895, à une heure de l'après-midi, auront lieu : 1<sup>o</sup> A Cahors, pour les brigades de Puy-l'Évêque, Limogne, Cazals, Catus et Montcuq;

2<sup>o</sup> A Figeac, pour les brigades de Figeac, Saint-Céré, Lacapelle-Marival, Cajarc et Bretenoux; 3<sup>o</sup> A Gourdon, pour les brigades de Gourdon, Gramat, Souillac, Frayssinet, Martel et Labastide-Murat.

Des concours pour la fourniture des fourrages à la ration à faire aux brigades de gendarmerie. Les marchés seront passés par brigade et pour l'ensemble des denrées composant la ration. La fourniture sera faite pour onze mois du 1<sup>er</sup> décembre 1895 au 31 octobre 1896.

Les soumissions devront être établies sur papier timbré; il y sera joint un certificat du maire constatant la qualité de français du soumissionnaire et témoignant de sa moralité.

Il ne sera pas exigé de cautionnement. Le public est admis à prendre connaissance du cahier des charges déposé dans le bureau des officiers à Cahors, Figeac et Gourdon, et à s'adresser au Président du Conseil d'administration pour tous autres renseignements.

Le Président du Conseil d'administration, MEURGER

ÉTUDE de M<sup>e</sup> Camille SAUTET, avoué Successeur de M<sup>e</sup> Léon TALOU, Place du Palais de Justice à Cahors (Lot).

VENTE SAISIE IMMOBILIÈRE

Au plus offrant et dernier enchérisseur

EN L'AUDIENCE DES CRIÉES DU TRIBUNAL CIVIL DE CAHORS, AU PALAIS DE JUSTICE DE LA DITE VILLE, EN UN SEUL LOT, DE DIVERS IMMEUBLES SITUÉS SUR LA COMMUNE DE LARAMIÈRE, CANTON DE LIMOGNE, ARRONDISSEMENT DE CAHORS (LOT).

L'adjudication aura lieu le mercredi dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, à midi et demi précis.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, que par suite d'un procès-verbal de saisie du ministère de M. Olié, huissier à Limogne, en date du cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze enregistré, dénoncé et transcrit avec les exploits de dénonciation au bureau des hypothèques de Cahors, le vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, volume 155, numéros 24, 25 et 26.

Et encore en exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil de Cahors le treize novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, lequel a donné acte à M<sup>e</sup> Sautet, avoué, des lectures et publication du cahier des charges et a fixé la date de la vente.

Et qu'aux requête, poursuites et diligences de M. Aurel Frédéric, propriétaire demeurant à Albi (Tarn), rue de la Fraternité numéro 21, agissant en qualité de tuteur nommé à la personne et aux biens de Gustave Basseguy, son petit-fils mineur demeurant avec lui au dit Albi, héritier testamentaire de feu François Basseguy, son grand oncle, en son vivant maçon demeurant à Villefranche (Aveyron) suivant testament reçu par M<sup>e</sup> Vaissettes, notaire au

dit Villefranche, le trois avril mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré et expédié.

Ayant M<sup>e</sup> Camille Sautet pour avoué constitué près le tribunal civil de Cahors.

En présence ou eux dûment appelés de : 1<sup>o</sup> Pierre Lafon, chevrier demeurant autrefois à Notre-Dame et actuellement aux Imberts, commune de Villefranche d'Aveyron,

Débiteur principal.

2<sup>o</sup> Et Marie Rose Guillaumou, veuve de Jean Escrouzailles ou Escrozailles, demeurant à Laborie de Colon, commune de Promilhanes,

Tiers détenteur des biens ci-après.

Parties saisies n'ayant pas d'avoué constitué.

Il sera procédé le mercredi dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze à midi et demi, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors au Palais de Justice de la dite ville à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot, des biens immeubles dont la désignation suit.

Désignation DES BIENS A VENDRE Article un

Une terre dite Marcgaillet, numéro 554, section F, du plan cadastral de la commune de Laramière, contenant cinquante-cinq ares, soixante-huit centiares, quatrième et cinquième classes d'un revenu de cinq francs, quatre-vingt-cinq centimes.

Article deux

Une terre dite Marcgaillet, numéro 554, partie section F, du dit plan cadastral de la commune de Laramière, contenant soixante-quatre ares, quatrième et cinquième classes d'un revenu de six francs soixante-treize centimes.

FORMATION DES LOTS ET MISES A PRIX

Tous les biens immeubles ci-dessus désignés seront mis en vente en un seul lot sur la mise à prix de dix francs, 10 fr. ci.....

Le tout en sus des charges.

Nota. Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'ils devront les requérir avant la transcription du jugement d'adjudication à peine de déchéance.

Pour extrait certifié conforme.

Cahors le quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

L'avoué poursuivant,

Signé : Camille SAUTET.

Enregistré à Cahors le novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze, F<sup>o</sup> C<sup>o</sup> Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : RIVES, receveur.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> Camille Sautet, avoué poursuivant et rédacteur du cahier des charges.

Par arrêté préfectoral à dater de ce jour, il est absolument interdit de tousser... AVIS - pour éviter toute contravention de procurer immédiatement des pastilles du D<sup>r</sup> Cabanes, qui guérissent Rhumes, toux, Bronchites, Catarrhes, Enrouements, Grippe, etc. Les Pastilles du D<sup>r</sup> Cabanes se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies. Les Pastilles du D<sup>r</sup> Cabanes se vendent au prix de 1 fr. 25 la boîte. Envoi franco contre timbres. Dépôt : Ph<sup>ie</sup> DERBECC, 24, Rue de Charonne, PARIS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10% du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Loz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10% du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Loz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être

prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10% du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

4<sup>or</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Sèvre-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10% du prix du Billet.

2<sup>e</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 44 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Echarpes pour maîtres et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents  
**INNOCUITÉ PARFAITE**

**AFFICHAGE GÉNÉRAL - DISTRIBUTION - IMPRIMÉS**  
**L. AUBOURG & Co**  
4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)  
— PARIS —

La Maison L. AUBOURG & Co, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Étranger. Cette maison de 4<sup>or</sup> ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'ADRESSER A M. DUBZ, DIRECTEUR  
4, Rue Sainte-Anne (Avenue de l'Opéra), Paris.

Marcelin ALAZARD

HORTICULTEUR PROFESSEUR D'ARBORICULTURE, AVENUE DE MAYENNE  
MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne)

Vignes Américaines et Franco-Américaines

VARIÉTÉS DISPONIBLE GREFFÉES :

Sur Herbemont et Jacquez. — Méreau du Lot, Pinot noir, Négret de Villaudrie, Sémillon blanc, Valdiguié;

Sur Rupestris du Lot et Rupestris Martin. — Mèrille ou Bordelais, Cabernet Sauvignon, Cote vert du Lot ou Méreau, Folle blanche, Négret de Villaudrie, Sémillon blanc;

Sur Riparia Gloire et Riparia grand Glabre. — Bordelais ou Mèrille, Cabernet Sauvignon, Merlot, Chasselas de Montauban Méreau cote vert, Folle blanche, Grand noir, Gamay du Beaujolais, Meuzac rose, Négret de Villaudrie, Pinot noir, Petites Sirah, Sémillon, Sauvignon blanc, Valdiguié.

Superbe collection de 50 variétés de raisins de table

Spécialité de Boutures et racinés greffables des meilleures variétés sélectionnées, Berlandieri du Texas

Boutures écusonnées à œil dormant, Récompensées à l'Exposition Nationale d'Angers, d'une médaille de vermeil; — et d'un diplôme d'honneur au Congrès Viticole de Tours.

PRIX MODÉRÉS. — Envoi du prix-courant spécial des Vignes, et Catalogues d'arbres, Arbustes et Rosiers sur demande.



VÉLOCIPÉDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT  
6, Rue de la Liberté, Cahors.

**GUÉRISON**  
Certaine et Radicale de toutes les **AFFÉCTIONS de la PEAU**  
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lups, etc., etc.

Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.

Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible.

M. LENOIR, Ancien Aide-Major des Hôpitaux, n° 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

A affermer

Pour entrer en jouissances de suite, une vaste salle au rez-de-chaussée ayant servi pour café, avec grandes caves, grenier, et appartements au second. Le tout situé à Cahors, boulevard Gambetta, en face le Théâtre.

S'adresser, à M. Bruel, rue du Lycée, ou à M. Agar, notaire, rue Fénelon.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE  
Paraissant le mardi

Abonnement pour un an:

France ..... 5 fr.

Etranger..... 6 fr.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1<sup>re</sup> marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

Peinture

Vitrierie

Faux bois

Marbre

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Henri SÉGUY

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Papiers peints

en

tous genres

Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.